

Séance du 25 juin 2024

DCM N° 2024-39

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
29	29	25
Date de la convocation		
19/06/2024		
Date d’Affichage		
26/06/2024		

L’an deux mil vingt-quatre

Et le vingt-cinq juin

à 18 heures, le Conseil Municipal de cette Commune s’est réuni avec publicité des débats, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Pierre Michel SIMONPIETRI, Maire.

20 Membres présents : MM. SIMONPIETRI Pierre Michel, POZZO DI BORGIO Louis, GIAMARCHI Marie Dominique, SIMONI-PIACENTINI Céline, FINI René, ALBERTINI Francine, BATTESTI Gilles, CROCE AJACCIO Catherine, PASQUALINI Maurice, SILVESTRI Dominique, FABRIZY Bernard, BERTOLUCCI Marie Christine, VEISON MARCELLI Nathalie, MURATI Carine, LOMBARDO Florence, CAMUZAT Alexandre, CASANOVA Jean-Pierre, SIMONI Pierre Baptiste, PORTA Marine, MARTEL Enzo.

5 Membres absents excusés (procurations) :

M. BIAGGINI Jean a donné procuration à MME ALBERTINI Francine

MME MALAFRONTÉ Christine a donné procuration à MME BERTOLUCCI Marie-Christine

MME UGOLINI Nuria a donné procuration à MME SIMONI PIACENTINI Céline

MME DARNAUD Laure a donné procuration à M. POZZO DI BORGIO Louis

MME FICO Aurélie a donné procuration à M. MARTEL Enzo

4 Absents : MALPELLI Stéphane, GIAFFERI Michael, LECA Jean-Louis, NAPPO Michelle.

Madame LOMBARDO Florence est nommée secrétaire.

Objet de la délibération
Subvention Collège de
Montesoro :
Réalisation d’un projet
d’action éducative

Madame SIMONI-PIACENTINI Céline, Adjointe au Maire, expose la demande d’un enseignant du Collège de Montesoro qui sollicite pour équilibrer son budget une aide financière de la commune pour son projet d’action éducative dans les Hautes-Alpes. Elle précise que 23 élèves sur 27 concernés par le projet sont domiciliés sur la commune, aussi elle propose de verser une subvention de 500 € au Collège de Montesoro.

OUI l’exposé de Madame SIMONI-PIACENTINI Céline, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l’unanimité :

DECIDE

- De verser une aide financière de 500 € au Collège de Montesoro dans le cadre de l’action éducative susvisée.

DIT

- Que les crédits seront inscrits au Budget Primitif 2024 chapitre 65.

CHARGE

- Le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à cette affaire.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

LE MAIRE

Michel SIMONPIETRI

